Image not found or type unknown

J'ai vendu ma chienne, mais l'aquéreur ne m'a pas payé

Par **bang**, le **02/03/2010** à **18:56**

Bonjour,

Voila nous avons vendu une chienne dogue allemand à un éleveur (avec numéro de siret)
Il y a eut contrat et une close sur laquelle nous devions encaisser le cheque si la chienne était pleine!
Donc c'est nous qui le rapellions pour savoir et nous répondez qu'on ne pouvait pas encaisser le cheque car part échographie les chiots étaient momifié et que pour lui la close du contrat n'était pas respecté! Lui demandant des preuves de ce qu'il avancé et n'ayant pas de réponses concretes nous avons décidé de déposer le cheque sachant qu'il nous rester plus que deux jour avant expiration de celui - ci!
nous ne fumes pas surpris quand celui ci nous fut renvoyer sans provision!
Nous avons fait appel a un huissier qui lui ne peut rien faire pour diverses raisons, sachant qu'entre temps l'éleveur s'est servis de notre chienne pour faire des photos sur une revue cosmopolitain et à fait des chiots avec!
Nous voudrions savoir quels sont nos droit et que devons nous faire!
Merci de votre aide

Par **001**, le **03/03/2010** à **16:43**

bonjour
demandez a votre banque un certificat de non paiement. Ensuite ce sera a l'huissier de chercher a recouvrer la somme due

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés